

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

HANS & ASSOCIES STRASBOURG

2 square du Château
B P 80044
67301 SCHILTIGHEIM CEDEX

V/REF :

N/REF : 1999 B 236 / 2018-B-5603

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 31/08/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

IMPREGLON FRANCE
Société par actions simplifiée à associé unique
Zone Industrielle de la Thur
68840 Pulversheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-5603 le 27/12/2018

R.C.S. COLMAR TI 418 217 436 (1999 B 236)

Fait à COLMAR le 27/12/2018,

LE GREFFIER

1999B236
218B5603

S.A.S IMPREGLON FRANCE

*Traitement et revêtement de métaux
aire de la Thur*

68840 PULVERSHEIM



COMPTES ANNUELS AU 31/12/2017

*Exercice de 12 mois
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017*

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 285 146	354 595	4 639 741	4 297 284		342 457	7.97
Chiffre d'affaires NET	4 285 146	354 595	4 639 741	4 297 284		342 457	7.97
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				25 000		25 000	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 662	49 758		10 097	20.29
Autres produits			466	1 928		1 462	75.84
Total des Produits d'exploitation (I)			4 679 869	4 373 971		305 898	6.99
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			935 883	892 712		43 171	4.84
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 744	34 042		39 785	116.87
Autres achats et charges externes *			1 149 838	1 267 704		117 867	9.30
Impôts, taxes et versements assimilés			124 321	134 172		9 851	7.34
Salaires et traitements			1 230 590	1 244 508		13 918	1.12
Charges sociales			499 961	511 075		11 114	2.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			244 684	241 773		2 911	1.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 383		2 383	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			61	1 088		1 027	94.41
Total des Charges d'exploitation (II)			4 179 593	4 329 456		149 863	3.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			500 275	44 515		455 761	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 137		13 242		3 105	23.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 071				2 071	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	12 208		13 242		1 034	7.81
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			832		832	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	28 919		65 038		36 120	55.54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	28 919		65 870		36 951	56.10
2. Résultat financier (V-VI)	16 711		52 628		35 917	68.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	483 565		8 113		491 678	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 498		27 261		7 763	28.48
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 678		7 678		5 000	65.12
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	22 176		34 939		12 763	36.53
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450				450	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 992		4 992	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 579				17 579	
Total VIII	18 029		4 992		13 037	261.16
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 147		29 947		25 800	86.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9 330				9 330	
Total des produits (I+III+V+VII)	4 714 252		4 422 152		292 101	6.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 235 871		4 400 318		164 447	3.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	478 382		21 834		456 548	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

34 053

67 143

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	13 396	12 952	444	543	99	18.19
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	109 198	18 813	90 385	1 729	88 656	NS
	Constructions	676 424	339 987	336 437	82 159	254 278	309.50
	Installations techniques, matériel et outillage	3 770 870	3 045 708	725 163	850 649	125 486	14.75
	Autres immobilisations corporelles	546 007	494 923	51 084	72 323	21 239	29.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	6 992		6 992		6 992	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				3 062	3 062	100.00
	Autres immobilisations financières	985		985	113 129	112 144	99.13
	Total II	5 123 873	3 912 384	1 211 489	1 123 592	87 897	7.82
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	238 665		238 665	232 921	5 744	2.47
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	934 384	2 383	932 001	772 062	159 938	20.72
	Autres créances	97 704	13 334	84 370	91 267	6 896	7.56
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	252 726		252 726	192 753	59 973	31.11
	Charges constatées d'avance (3)	6 332		6 332	23 465	17 133	73.01
	Total III	1 529 810	15 717	1 514 093	1 312 468	201 625	15.36
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 653 684	3 928 101	2 725 583	2 436 060	289 522	11.88

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

985

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	700 000	700 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	52 732	74 566	21 834	29.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	478 382	21 834	456 548	NS
	Subventions d'investissement	27 867	30 545	2 678	8.77
	Provisions réglementées	17 579		17 579	
	Total I	1 171 096	677 813	493 283	72.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	8 000	8 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	8 000	8 000		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	716 139	954 185	238 046	24.95
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 879	299 642	99 237	33.12
	Dettes fiscales et sociales	431 469	496 421	64 952	13.08
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 546 487	1 750 247	203 761	11.64
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 725 583	2 436 060	289 522	11.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

830 348 1 750 247

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 725 582.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 639 741.06 Euros et dégageant un bénéfice de 478 381.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- Règles comptables relatives aux actifs

Bien que Impreglon France SA, ne dépasse pas les critères concernant les PME pour bénéficier des mesures d'assouplissement des règles comptables pour les PME, et notamment celles relatives aux amortissements des immobilisations non décomposables, l'entreprise applique les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (CRC règlement 04-06) si l'immobilisation est clairement identifiée. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue:

- Logiciel : 1 à 5 ans
- Agencements et aménagement de terrains : 1 à 10 ans
- Bâtiments : 6 à 25 ans
- Agencements et aménagement de constructions : 4 à 15 ans
- Matériel industriel : 2 à 15 ans
- Outillage industriel : 3 à 10 ans
- Agencements et aménagement outillage industriel : 1 à 15 ans
- Agencements et aménagement divers : 2 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans
- Mobilier : 4 à 10 ans

- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

- Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière des salariés de la société sont mentionnés en annexes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Subventions

La société Impreglon France SA a bénéficié en 2007 de l'octroi d'une subvention de 120 000 Euros par les MDPA et différentes collectivités territoriales alsaciennes.

Cette subvention a pour but de faciliter l'extension de la société Impreglon France SA (construction d'un troisième bâtiment). Elle représente 10% des investissements de la société pour ce projet.

Une dernière tranche de 13 333 Euros reste encore à percevoir au 31 décembre 2017.

Impreglon SAS a bénéficié en 2016 d'une subvention de 25 000 euros par la CCI de Colmar et collectivités locales ayant pour but le maintien et la création d'emplois.

Le versement s'effectue en deux tranches : 50 % de l'aide lors de la signature de la convention, le second versement est subordonné à la création d'emplois prévus dans cette même convention.

La société a effectivement perçu 12 500 euros au titre de cette subvention en 2016; il a été décidé de constater la part non encore perçue (soit 12 500 euros) en produit à recevoir. Les perspectives de développement enregistrées à ce jour laissent à penser que les conditions de versement pour la seconde tranche sont satisfaites et reste donc à percevoir au 31 décembre 2017.

Pour la comptabilisation de la subvention non encore perçue en produit à recevoir, les principes suivants ont été retenus en 2016 :

- Comptabilisation de la subvention l'année de la décision d'octroi
- Imposition de la subvention lors de l'exercice au cours duquel elle a été acquise

- Faits caractéristiques de l'exercice

La société Impreglon France SA a connu en 2017 un accroissement de l'activité économique et qui s'est maintenu tout au long du second semestre suite à des choix stratégiques favorables entrepris auprès de nombreux clients (nouvelle tarification, nouveau marché).

Crédit Bail Immobilier :

L'ensemble immobilier occupé par IMPREGLON faisait l'objet d'un contrat de crédit bail, le 1er juillet 2017, la société a procédé à la levée d'option anticipée et est ainsi devenue propriétaire du bâtiment.

Le bien est inscrit à l'actif du bilan et amortissable sur la durée d'utilisation prévue en mode linéaire :

Gros oeuvre : 25 ans pour 172 736.57 euros

Façade/étanchéité : 20 ans évaluée à 26 574.86 euros

Installation Générale : 15 ans pour 39 862.29 euros

Agencements pour 26 574.86 euros sur 7 ans

Droits d'enregistrements et frais de notaire : 20 ans à hauteur de 29 048.40 euros

Le terrain non amortissable s'élève à 88 996.24 euros

L'ensemble est évalué à **383 793.22 euros**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

Le cice a été comptabilisé en 649 en réduction de charges de personnel calculé au taux de 7 % pour l'année 2017 sur les rémunérations inférieures ou égales 2.5 smic et s'élèvent à 46 580 euros.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 42 827 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	42 827
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	42 827

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 396		
Terrains	20 202		88 996
Constructions sur sol propre			228 360
Installations générales agencements aménagements des constructions	381 627		66 437
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 731 327		57 001
Installations générales agencements aménagements divers	357 374		
Matériel de transport	48 078		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 343		
TOTAL	4 679 951		440 794
Prêts, autres immobilisations financières	118 261		
TOTAL	118 261		
TOTAL GENERAL	4 811 609		440 794

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			13 396	13 396
Terrains			109 198	109 198
Constructions sur sol propre			228 360	228 360
Installations générales agencements aménagements constr.			448 064	448 064
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		17 458	3 770 870	3 770 870
Installations générales agencements aménagements divers			357 374	357 374
Matériel de transport			48 078	48 078
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		787	140 555	140 555
TOTAL		18 245	5 102 500	5 102 500
Prêts, autres immobilisations financières		117 276	985	985
TOTAL		117 276	985	985
TOTAL GENERAL		135 521	5 116 881	5 116 881

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	12 854	99		12 952
Terrains	18 473	340		18 813
Constructions sur sol propre		4 885		4 885
Installations générales agencements aménagements constr.	299 468	35 634		335 102
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 880 679	182 487	17 458	3 045 708
Installations générales agencements aménagements divers	297 436	12 208		309 645
Matériel de transport	41 004	7 074		48 078
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 032	1 956	787	137 200
TOTAL	3 673 092	244 585	18 245	3 899 432
TOTAL GENERAL	3 685 946	244 684	18 245	3 912 384

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	99				
Terrains	340				
Constructions sur sol propre	4 885			9 855	
Instal.générales agenc.aménag.constr.	35 634			7 724	
Instal.techniques matériel outillage indus.	182 410		77		
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 208				
Matériel de transport	7 074				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 956				
TOTAL	244 508		77	17 579	
TOTAL GENERAL	244 607		77	17 579	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		19 250	1 671		17 579
TOTAL		19 250	1 671		17 579

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	8 000				8 000
TOTAL	8 000				8 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	2 071		2 071		
Sur comptes clients	2 383				2 383
Autres provisions pour dépréciation	13 334				13 334
TOTAL	17 788		2 071		15 717
TOTAL GENERAL	25 788	19 250	3 742		41 296
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		17 579	2 071		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	985	985	
Clients douteux ou litigieux	2 859	2 859	
Autres créances clients	931 524	931 524	
Personnel et comptes rattachés	1 757	1 757	
Impôts sur les bénéfices	34 826	34 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 289	22 289	
Divers état et autres collectivités publiques	25 833	25 833	
Débiteurs divers	13 000	13 000	
Charges constatées d'avance	6 332	6 332	
TOTAL	1 039 405	1 039 405	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	716 139		716 139	
Fournisseurs et comptes rattachés	398 879	398 879		
Personnel et comptes rattachés	85 646	85 646		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 461	118 461		
Taxe sur la valeur ajoutée	195 727	195 727		
Autres impôts taxes et assimilés	31 634	31 634		
TOTAL	1 546 487	830 348	716 139	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5.5580	125 943			125 943

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	38 833
Total	38 833

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 459
Dettes fiscales et sociales	156 899
Total	211 358

ANNEXE

• Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 332
Total	6 332

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Chiffre d'affaires en France	4 285 146
Chiffre d'affaires à l'étranger	354 595
Total	4 639 741

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	1
Ouvriers	18
Total	27

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			136 340

IMPREGLON FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 700 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de la Thur
68840 PULVERSHEIM
418 217 436 RCS COLMAR

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE
L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 Juin 2018**

**AUSZUG DES
PROTOKOLLS DER
BESCHLUSSFASSUNG DER
ALLEINGESELLSCHAFTERIN
VOM 29. Juni 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 478.381,59 euros de la manière suivante :

- Au compte « réserve légale » un montant de 70.000 euros
- Le solde, soit un montant de 408.381,59 euros au compte « report à nouveau »

L'associée unique prend acte qu'il n'y a eu lieu à aucune distribution antérieure de dividendes.

La société « IMPREGLON GmbH »
Président,
représentée par Dr. Jörn Großmann

ZWEITER BESCHLUSS

Die Alleingesellschafterin beschließt, den Gewinn des Geschäftsjahres in Höhe von 478.381,59 Euro, welches dadurch den gleichen Betrag aufweist:

- An das Konto für „Gesetzliche Rücklagen einen Betrag von 70.000 Euro
- Den Saldo, d.h ein Betrag von 408.381,59 Euro an das Konto „Verlustvortrag“

Die Alleingesellschafterin stellt fest, dass bisher keine Dividenden ausgeschüttet wurden.

**EXEMPLAIRE
GREFFE**

IMPREGLON FRANCE

Société par Actions Simplifiée

Zone Industrielle de la Thur

68840 PULVERSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

IMPREGLON FRANCE
Société par Actions Simplifiée
Zone Industrielle de la Thur
68840 PULVERSHEIM

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Impreglon France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Strasbourg, le 14 juin 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Loïc MULLER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	13 396.42	12 952.42	444.00	542.71	98.71	18.19
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	109 198.37	18 813.22	90 385.15	1 729.21	88 655.94	NS
	Constructions	676 423.91	339 987.41	336 436.50	82 158.59	254 277.91	309.50
	Installations techniques, matériel et outillage	3 770 870.40	3 045 707.89	725 162.51	850 648.81	125 486.30	14.75
	Autres immobilisations corporelles	546 007.32	494 923.17	51 084.15	72 322.66	21 238.51	29.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	6 992.00		6 992.00		6 992.00	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				3 061.80	3 061.80	100.00
	Autres immobilisations financières	984.89		984.89	113 128.57	112 143.68	99.13
Total II		5 123 873.31	3 912 384.11	1 211 489.20	1 123 592.35	87 896.85	7.82
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	238 664.56		238 664.56	232 920.93	5 743.63	2.47
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	934 383.82	2 382.86	932 000.96	772 062.48	159 938.48	20.72
	Autres créances	97 704.30	13 334.00	84 370.30	91 266.78	6 896.48	7.56
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	252 725.55		252 725.55	192 752.90	59 972.65	31.11
	Charges constatées d'avance (3)	6 332.00		6 332.00	23 464.88	17 132.88	73.01
	Total III	1 529 810.23	15 716.86	1 514 093.37	1 312 467.97	201 625.40	15.36
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 653 683.54	3 928 100.97	2 725 582.57	2 436 060.32	289 522.25	11.88

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

984.89

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	700 000.00	700 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	52 731.91	74 565.81	21 833.90	29.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	478 381.59	21 833.90	456 547.69	NS
	Subventions d'investissement	27 867.16	30 545.10	2 677.94	8.77
	Provisions réglementées	17 579.18		17 579.18	
	Total I	1 171 096.02	677 813.19	493 282.83	72.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	8 000.00	8 000.00		
	Total III	8 000.00	8 000.00		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	716 138.77	954 184.70	238 045.93	24.95
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 878.91	299 641.65	99 237.26	33.12
	Dettes fiscales et sociales	431 468.87	496 420.78	64 951.91	13.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 546 486.55	1 750 247.13	203 760.58	11.64
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 725 582.57	2 436 030.32	289 522.25	11.88

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

830 347.78 1 750 247.13

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 285 146.06	354 595.00	4 639 741.06	4 297 284.34		342 456.72	7.97
Chiffre d'affaires NET	4 285 146.06	354 595.00	4 639 741.06	4 297 284.34		342 456.72	7.97
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				25 000.00		25 000.00	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 661.61	49 758.39		10 096.78	20.29
Autres produits			465.85	1 927.95		1 462.10	75.84
Total des Produits d'exploitation (I)			4 679 868.52	4 373 970.68		305 897.84	6.99
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			935 883.13	892 712.39		43 170.74	4.84
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 743.63	34 041.86		39 785.49	116.87
Autres achats et charges externes *			1 149 837.59	1 267 704.17		117 866.58	9.30
Impôts, taxes et versements assimilés			124 320.53	134 171.71		9 851.18	7.34
Salaires et traitements			1 230 590.10	1 244 507.60		13 917.50	1.12
Charges sociales			499 960.85	511 074.94		11 114.09	2.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			244 683.66	241 772.65		2 911.01	1.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 382.86		2 382.86	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			60.83	1 087.63		1 026.80	94.41
Total des Charges d'exploitation (II)			4 179 593.06	4 329 455.81		149 862.75	3.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			500 275.46	44 514.87		455 760.59	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 137.28	13 242.07	3 104.79	23.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 070.74		2 070.74	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	12 208.02	13 242.07	1 034.05	7.81
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		831.72	831.72	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	28 918.65	65 038.36	36 119.71	55.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28 918.65	65 870.08	36 951.43	56.10
2. Résultat financier (V-VI)	16 710.63	52 628.01	35 917.38	68.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	483 564.83	8 113.14	491 677.97	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 498.00	27 261.06	7 763.06	28.48
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 677.94	7 677.94	5 000.00	65.12
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	22 175.94	34 939.00	12 763.06	36.53
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450.00		450.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 991.96	4 991.96	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 579.18		17 579.18	
Total VIII	18 029.18	4 991.96	13 037.22	261.16
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 146.76	29 947.04	25 800.28	86.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 330.00		9 330.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	4 714 252.48	4 422 151.75	292 100.73	6.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 225 370.32	4 400 317.85	174 446.96	4.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	488 882.16	21 833.90	466 547.69	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

34 052.54 67 142.84

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 725 582.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 639 741.06 Euros et dégagant un bénéfice de 478 381.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, aux dispositions du code de commerce et dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- Règles comptables relatives aux actifs

Bien que Impreglon France SA, ne dépasse pas les critères concernant les PME pour bénéficier des mesures d'assouplissement des règles comptables pour les PME, et notamment celles relatives aux amortissements des immobilisations non décomposables, l'entreprise applique les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (CRC règlement 04-06) si l'immobilisation est clairement identifiée. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue:

- Logiciel : 1 à 5 ans
- Agencements et aménagement de terrains : 1 à 10 ans
- Bâtiments : 6 à 25 ans
- Agencements et aménagement de constructions : 4 à 15 ans
- Matériel industriel : 2 à 15 ans
- Outillage industriel : 3 à 10 ans
- Agencements et aménagement outillage industriel : 1 à 15 ans
- Agencements et aménagement divers : 2 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans
- Mobilier : 4 à 10 ans



- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

- Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière des salariés de la société sont mentionnés en annexes.

- Subventions

La société Impreglon France SA a bénéficié en 2007 de l'octroi d'une subvention de 120 000 Euros par les MDPa et différentes collectivités territoriales alsaciennes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Cette subvention a pour but de faciliter l'extension de la société Impreglon France SA (construction d'un troisième bâtiment). Elle représente 10% des investissements de la société pour ce projet.

Une dernière tranche de 13 333 Euros reste encore à percevoir au 31 décembre 2017 intégralement provisionnée.

Impreglon SAS a bénéficié en 2016 d'une subvention de 25 000 euros par la CCI de Colmar et collectivités locales ayant pour but le maintien et la création d'emplois.

Le versement s'effectue en deux tranches : 50 % de l'aide lors de la signature de la convention, le second versement est subordonné à la création d'emplois prévus dans cette même convention.

La société a effectivement perçu 12 500 euros au titre de cette subvention en 2016; il a été décidé de constater la part non encore perçue (soit 12 500 euros) en produit à recevoir. Les perspectives de développement enregistrées à ce jour laissent à penser que les conditions de versement pour la seconde tranche sont satisfaites et reste donc à percevoir au 31 décembre 2017.

Pour la comptabilisation de la subvention non encore perçue en produit à recevoir, les principes suivants ont été retenus en 2016 :

- Comptabilisation de la subvention l'année de la décision d'octroi
- Imposition de la subvention lors de l'exercice au cours duquel elle a été acquise

- Faits caractéristiques de l'exercice

La société Impreglon France SA a connu en 2017 un accroissement de l'activité économique et qui s'est maintenu tout au long du second semestre suite à des choix stratégiques favorables entrepris auprès de nombreux clients (nouvelle tarification, nouveau marché).

Crédit Bail Immobilier :

L'ensemble immobilier occupé par IMPREGLON faisait l'objet d'un contrat de crédit bail, le 1er juillet 2017, la société a procédé à la levée d'option anticipée et est ainsi devenue propriétaire du bâtiment.

Le bien est inscrit à l'actif du bilan et amortissable sur la durée d'utilisation prévue en mode linéaire :

Gros oeuvre : 25 ans pour 172 736.57 euros

Façade/étanchéité : 20 ans évaluée à 26 574.86 euros

Installation Générale : 15 ans pour 39 862.29 euros

Agencements pour 26 574.86 euros sur 7 ans

Droits d'enregistrements et frais de notaire : 20 ans à hauteur de 29 048.40 euros

Le terrain non amortissable s'élève à 88 996.24 euros

L'ensemble est évalué à **383 793.22 euros**



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

Le cice a été comptabilisé en 649 en réduction de charges de personnel calculé au taux de 7 % pour l'année 2017 sur les rémunérations inférieures ou égales 2.5 smic et s'élèvent à 46 580 euros.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 42 827 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	42 827
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	42 827

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 396		
Terrains	20 202		88 996
Constructions sur sol propre			228 360
Installations générales agencements aménagements des constructions	381 627		66 437
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 731 327		57 001
Installations générales agencements aménagements divers	357 374		
Matériel de transport	48 078		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 343		
TOTAL	4 679 951		440 794
Prêts, autres immobilisations financières	118 261		
TOTAL	118 261		
TOTAL GENERAL	4 811 609		440 794

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			13 396	13 396
Terrains			109 198	109 198
Constructions sur sol propre			228 360	228 360
Installations générales agencements aménagements constr.			448 064	448 064
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		17 458	3 770 870	3 770 870
Installations générales agencements aménagements divers			357 374	357 374
Matériel de transport			48 078	48 078
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		787	140 555	140 555
TOTAL		18 245	5 102 500	5 102 500
Prêts, autres immobilisations financières			985	985
TOTAL		117 276	985	985
TOTAL GENERAL		135 521	5 116 881	5 116 881

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	12 854	99		12 952
Terrains	18 473	340		18 813
Constructions sur sol propre		4 885		4 885
Installations générales agencements aménagements constr.	299 468	35 634		335 102
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 880 679	182 487	17 458	3 045 708
Installations générales agencements aménagements divers	297 436	12 208		309 645
Matériel de transport	41 004	7 074		48 078
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 032	1 956	787	137 200
TOTAL	3 673 092	244 585	18 245	3 899 432
TOTAL GENERAL	3 685 946	244 684	18 245	3 912 384



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	99				
Terrains	340				
Constructions sur sol propre	4 885			9 855	
Instal.générales agenc.aménag.constr.	35 634			7 724	
Instal.techniques matériel outillage indus.	182 410		77		
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 208				
Matériel de transport	7 074				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 956				
TOTAL	244 508		77	17 579	
TOTAL GENERAL	244 607		77	17 579	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		17 579	0		17 579
TOTAL		17 579			17 579

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	8 000				8 000
TOTAL	8 000				8 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	2 071		2 071		
Sur comptes clients	2 383				2 383
Autres provisions pour dépréciation	13 334				13 334
TOTAL	17 788		2 071		15 717
TOTAL GENERAL	25 788	17 579	2 071		41 296
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		17 579	2 071		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	985	985	
Clients douteux ou litigieux	2 859	2 859	
Autres créances clients	931 524	931 524	
Personnel et comptes rattachés	1 757	1 757	
Impôts sur les bénéfices	34 826	34 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 289	22 289	
Divers état et autres collectivités publiques	25 833	25 833	
Débiteurs divers	13 000	13 000	
Charges constatées d'avance	6 332	6 332	
TOTAL	1 039 405	1 039 405	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	716 139	716 139		
Fournisseurs et comptes rattachés	398 879	398 879		
Personnel et comptes rattachés	85 646	85 646		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 461	118 461		
Taxe sur la valeur ajoutée	195 727	195 727		
Autres impôts taxes et assimilés	31 634	31 634		
TOTAL	1 546 487	1 546 487		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5.5580	125 943			125 943

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	38 833
Total	38 833

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 459
Dettes fiscales et sociales	156 899
Total	211 358



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 332
Total	6 332

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Chiffre d'affaires en France	4 285 146
Chiffre d'affaires à l'étranger	354 595
Total	4 639 741

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	1
Ouvriers	18
Total	27



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Taux de turn-over : dégressif, entre 11,68% (salariés de moins de 21 ans) et 0% (salariés de plus de 55 ans)

Taux moyen d'évolution de la masse salariale : 2,0%

Taux d'actualisation - IDR : 1,50%

Taux d'inflation : 2,0%

Taux de charges sociales : 40,0%

Hypothèses d'âge de départ volontaire à la retraite : âge auquel les salariés peuvent prétendre à une indemnité complète, soit :

- 60 ans pour les personnes nées en 1950 ou avant
- 62 ans pour les personnes nées en 1955 ou après

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Entre 60 et 62 ans pour les personnes nées entre 1951 et 1954

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			136 340

